

Examen ou concours : Secrétaire administratif externe Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve : Cas pratique

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

14,5 / 20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Direction générale de la Recherche,
De l'Innovation,
Au Ministère de l'Enseignement Supérieur,
De la Recherche et de l'Espace,
Affaire suivie par : X

A Limoges, le ...

Note à l'attention de Monsieur le Directeur
objet : Note sur les matières du secteur spatial.

La création d'un ministre de l'Espace permet de regrouper l'ensemble des dimensions et de l'ambition spatiale, c'est-à-dire la souveraineté incarnée par le S&DSN, l'industrie, la science, la responsabilité de la DGR et l'innovation.

Dans un premier temps, nous vous présenterons la stratégie spatiale française 2025-2040 et les principales priorités européennes.

Dans un second temps, nous aborderons la présentation du commandement de l'Espace.

Dans un dernier temps, nous vous parlerons du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES).

I/ La présentation de la stratégie spatiale française 2025-2040 et les priorités européennes.

A. La stratégie spatiale française 2025-2040

La stratégie spatiale française a été lancée en 2019 suite à plusieurs tentatives d'espionnage. La même année OTAN a reconnu l'espace comme un cinquième milieu d'opération. Elle fixe dans ce contexte 5 priorités pour garantir la souveraineté spatiale de la France :

1. Garantir un accès autonome durable et stratégique.
2. Agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive.
3. Renforcer la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux.
4. Une ambition scientifique et d'exploration.
5. Affirmer une stratégie internationale intégrée au

N°

1/4

Service de la France et de l'Europe.

B. Les principales priorités européennes

La stratégie spatiale vise à fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour bâtir une équipe France du spatial au service d'une Europe Souveraine et compétitive. Elle trace une trajectoire claire. L'objectif est de garantir la souveraineté française et européenne en matière spatiale.

L'Agence spatiale européenne (ESA) représente une porte d'accès à l'espace. Leur principale mission consiste à façonner les activités de développement des capacités spatiales européennes et que les citoyens continuent à bénéficier des investissements dans le domaine spatial. Attention tous les pays membres de l'Union Européenne ne sont pas membres de l'ESA et inversement : L'ESA et l'UE partagent la même politique spatiale européenne. L'ESA est financé par des contributions financières que versent les États membres et calculées en fonction du produit national brut de chacun.

II. La présentation du Commandement de l'Espace

A. Le contexte et les missions du Commandement de l'Espace

Le commandement de l'Espace est installé au cœur de la capitale française et européenne des activités spatiales. Ils veulent un véritable actif de combat dans un contexte marqué par la croissance des menaces dans l'espace et de la contestation des intérêts spatiaux suite aux tentatives d'espionnage d'un satellite. Le nombre de satellites actifs en orbite a cru de plus de 4101. Le Commandement de l'Espace a été créé en 2019 pour améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité et la simplicité de l'organisation et de la gouvernance du spatial de défense. Le COE a pour mission principale d'identifier et de neutraliser les menaces, de suivre les débris en orbite ainsi que la réalisation d'opérations spatiales militaires. Leur but est de défendre et protéger les intérêts des français en orbite. Il y a 4 grandes axes majeurs qui sont :

- Elaboration d'une nouvelle doctrine pour les opérations militaires spatiales
- Nouvelle ambition capacitaire
- Une gouvernance spatiale militaire confiée à l'Armée de l'Air et de l'Espace, création du COE
- Développement d'une filière professionnelle spatiale

B. Le financement du Commandement de l'Espace

Lors de l'inauguration le président de la

République a annoncé 4,2 milliards d'euros venant s'ajouter aux 6 milliards d'euros prévus par le spatial militaire d'ici à 2030 dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire en s'appuyant sur 5 piliers :

- Autonomie à l'espace
- Industrie
- Le spatial de défense
- Exploration spatiale
- La coopération

Les ministres européens ont validé un budget de 22,1 milliards d'euro par ESA ce qui est un record car cela n'a jamais été enregistré dans l'histoire de l'Agence. Ils ont atteint 99% de la demande globale. Les ambitions ont été renforcées par la science et les lanceurs.

II. La présentation du Centre national d'études spatiales (CNES)

A. Le statut du Centre national d'études spatiales

Le Centre national d'étude spatiale est une agence de programme et creuset de compétences techniques au service de l'ensemble des pays de cette politique qui en 1961 le CNES est placé sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'espace et de la recherche. Le conseil d'administration comprend 18 membres dont 7 qui sont nommés par décret, 5 membres choisis en raison de leur compétence et 6 membres élus par les salariés du centre dans les conditions prévues par le chapitre II du titre II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983. La durée des fonctions des membres est de 5 ans. Le conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an sur convocation de son président. Les convocations doivent être envoyées 8 jours à l'avance.

B. Les principales missions du Centre national d'études spatiales

Le Centre national d'études spatiales assure toutes les fonctions permettant au gouvernement français de définir et mettre en œuvre sa stratégie spatiale ainsi que de piloter les politiques publiques qui nécessitent l'appui du secteur spatial. Le pays déploie 4 grands objectifs portés par le CNES.

Le 1^{er} : maintenir et renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe pour garantir notre espace, développer notre système civils et militaires.

Le 2^{ème} : Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française promouvant des recherches sur des missions spatiales internationales et ambitieuses.

Le 3^{ème} : Soutenir la compétitivité de l'écosystème spatial en accompagnant la transformation rapide de l'industrie spatiale et le développement d'une nouvelle économie du spatial en soutenant les

entreprises de toutes tailles
Le thème : S'engager pour un monde durable
grâce à CNES la France est un partenaire
maître des grandes missions spatiales,
indispensable à la compréhension du climat.
Il accompagne l'ensemble du secteur spatial
dans la transition écologique.
La CNES est un établissement à caractère
industriel et commercial, il est reconnu à l'
international par son savoir-faire et contribue
aux grandes collaborations scientifiques.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

Je reste disponible pour toutes informations que vous
jugerez utiles.

Le Secrétaire administratif
X

N°

4/4